

Vaut-il mieux rester célibataire ?

Présentation : Claire Lesegretain, grand reporter du service Religion de *La Croix*, ; célibataire, membre de la Communauté Vie chrétienne (CVX, spiritualité ignacienne) depuis 1994. Est l'auteur de trois ouvrages : «*Les grands ordres religieux, hier et aujourd'hui*» (Fayard, 1990, réédité 1995) ; «*Etre ou ne pas être célibataire*» (Saint-Paul, 1998) ; «*Les chrétiens et l'homosexualité, l'enquête*» (Presses de la Renaissance, 2004). Est l'auteur également d'un « Document Episcopat « *Célibat, célibataires : Quelles perspectives en Eglise ?* », (n° 3/2010). Anime depuis 2000, des sessions spirituelles pour célibataires chrétiens n'ayant pas choisi leur état de vie, à raison de 5-6 week-ends par an à travers la France et de 12 à 30 participants (de 25 à 50 ans environ, majoritairement des femmes) à chaque fois, ce qui représente près d'un millier de célibataires rencontrés en dix ans.

Intro

Après avoir spontanément répondu « oui » à Alain Houziaux, j'ai été un peu prise au dépourvu par le titre donné à ce débat. En effet, depuis 10 ans que j'anime des « sessions spirituelles pour célibataires », je m'adresse à des personnes n'ayant pas choisi de l'être et témoignant généralement d'une souffrance dans leur état de vie. D'ailleurs, ce matin encore, alors que j'avais invité par mail quelques célibataires parisiens à venir m'écouter au temple du Luxembourg, l'une d'elle m'écrivait : « *Cette question 'Vaut-il mieux rester célibataire ?' est-elle à entendre comme une fatalité ? Est-il inéluctable, dans certains cas, de rester célibataire ?* »... Savoir s'il « vaut mieux rester célibataire » n'est donc pas la question à laquelle je suis habituée à répondre car dans leur majorité les célibataires que je rencontre (catholiques mais aussi protestants !) disent souffrir de leur état de vie qu'ils n'ont pas choisi (consciemment du moins) et désirent plus que tout pouvoir le faire évoluer vers le mariage. Ces souffrances dont témoignent bon nombre de célibataires, je vous propose d'abord de les regarder (1^{ère} partie) en les regroupant autour de 3 idées, correspondant peu ou prou à 3 «attitudes» (pour reprendre un terme sociologique), c'est-à-dire 3 manières de vivre et de penser qui marquent cet état de vie : des ressentiments douloureux, des besoins d'espérance et des recherches de fécondité. En sachant qu'une telle présentation est forcément arbitraire et schématique et que je vous renvoie, pour plus d'information à mon « *Document Episcopat* » sur le sujet... Je vous proposerai ensuite de voir (2^e partie) comment ces 3 attitudes peuvent être dépassées et transformées pour conduire vers un certain bonheur.

I - TROIS « ATTITUDES »

1^{ère} attitude : DES RESSENTIMENTS DOULOUREUX

En Occident, pour la majorité de nos contemporains, il est devenu difficile d'accepter les frustrations, quelles qu'elle soient, et, par conséquent, toute frustration est perçue

comme une injustice. Or les personnes célibataires connaissent bon nombre de frustrations

1) **Frustrations affectives et sexuelles.** À force d'érotiser la recherche légitime de tendresse et de faire de l'exercice de sa sexualité une nécessité, notre société tend à plonger ceux qui en sont privés dans un sentiment d'humiliation et donc de révolte. Lors d'émissions de télévision, des célibataires – d'orientation hétérosexuelle ou homosexuelle – revendiquent ainsi avec virulence l'accès au plaisir, à la vie en couple, à l'enfant, etc., comme si chacune de ces composantes était devenue un en-soi et faisait naître un droit inconditionnel.

Ces revendications, parfois relayées par le milieu de travail ou l'entourage, rendent douloureux le manque de relations sexuelles, l'absence de partenaire et d'enfant pour les célibataires, plus nombreux qu'on ne le dit, qui ne veulent pas céder à la tentation de « normaliser l'anormal » et n'envisagent pas d'« avoir des aventures » ou de « faire un enfant » pour – soi-disant – s'épanouir. Le quotidien est souvent décourageant pour ces « vrais célibataires », confrontés à des remarques désobligeantes ou suspicieuses. Quant à ceux et celles qui sont « toujours » vierges, ils finissent par se demander s'ils sont « normaux ».

2) **Frustrations économiques et fiscales.** L'écart de niveau de vie entre un ménage à une personne et un ménage à deux (sans enfant) avec deux salaires est estimé à 30 %. Or le système français d'impôt sur le revenu (avec son système de quotient familial) aggrave cet écart. Si bien que les célibataires payent presque le double d'impôt de ce que payent deux personnes en couple, alors que les charges incompressibles sont sensiblement identiques dans les deux cas. En matière d'héritage, l'État a récemment abaissé les droits de succession : un célibataire faisant hériter ses neveux ne verse plus que 35 % au fisc (contre 5,75 % en ligne directe).

3) **Frustrations sociales et familiales.** Dans certains milieux, des célibataires souffrent de n'être pas conviés à des dîners (par crainte de ne pas savoir à côté de qui les « placer ») ou d'être obligés de prendre leurs vacances hors des congés scolaires. Ils disent souffrir aussi d'une moindre considération parentale (en comparaison de leurs frères et sœurs mariés) ou d'être obligés de se dévouer auprès de leurs vieux parents... Autant de formes d'une dévalorisation qui laisse penser que dans notre société l'apparent échec affectif que représente le célibat fait peur (comme l'apparent échec professionnel que représente le chômage). De fait, le discours social inconscient à propos du célibat – « si vous êtes célibataires, c'est que vous l'avez bien voulu » – est culpabilisant. Et quand ce discours social rejoint celui que le célibataire se tient à lui-même – « si je suis célibataire, c'est que je ne suis pas assez bien », la conjonction de ces deux culpabilités devient douloureusement enfermante.

4) **Frustrations ecclésiastiques.** Bon nombre de célibataires catholiques (je sais moins ce qui se passe pour les célibataires protestants, même si souvent des protestants s'inscrivent à « mes » sessions) se sentent dévalorisés dans l'Église : trop rares prières universelles à leur intention ; aucun texte magistériel à leur adresse ; trop peu de temps forts ou de sessions spécifiques même si l'on en trouve davantage depuis une dizaine d'années ; maladresse de nombreux prêtres (pour les pasteurs, je ne sais !) pour aborder cette question... Alors que les paroisses savent faire appel à leur disponibilité, les célibataires ne se sentent pas rejoints par l'Église : il est vrai qu'ils ne viennent pas demander de préparation au mariage, ni inscrire leurs enfants au catéchisme...

Plus douloureux : le discours ecclésial classique sur les « vocations » semble ne laisser d'autre alternative aux baptisés qui veulent suivre le Christ que le mariage et l'ordination sacerdotale (ou la vie religieuse). Si bien que ceux qui n'ont été choisis, jusqu'à présent, ni par un conjoint ni par Dieu, se sentent doublement laissés pour compte. Les célibataires se pensent « oubliés de Dieu » lui-même!

2^e attitude : DES BESOINS D'ESPÉRANCE

Un grand nombre de célibataires, chrétiens ou non, ont le sentiment de vivre dans l'attente... Et cette attente les laisse dans une certaine incapacité à décider et à prendre leur vie en main, avec diverses conséquences.

1) **Angoisse du lendemain.** Changement d'orientation professionnelle, achat d'appartement ou déménagement dans une autre ville... Autant de projets qui peuvent être remis en cause d'un jour à l'autre par la rencontre d'un être aimé ; rencontre que l'on désire plus que tout. Du coup, quand on est célibataire, certaines décisions paraissent doublement impossibles à prendre : parce que l'on manque d'une vision claire de son avenir et parce que l'on n'ose imaginer que ce « célibat d'attente » puisse se prolonger. De plus, la personne célibataire ne peut se projeter dans l'avenir selon les étapes habituelles de la vie : devenir parent ; voir ses enfants grandir et se marier à leur tour ; devenir grand-parent... Cette impossibilité à se « couler dans le moule » de la majorité pour envisager son avenir peut être angoissante, surtout lors du passage à la retraite professionnelle.

2) **Fuite et dispersion.** Croyant augmenter leurs chances de « rencontrer quelqu'un », des célibataires cherchent à multiplier leurs réseaux, notamment par des sites de rencontre sur Internet (outre « Meetic », il s'en est créé plusieurs pour célibataires chrétiens, tel « Theotokos »...). Certains auront la chance de faire ainsi une rencontre décisive. Beaucoup d'autres n'auront réussi qu'à se disperser, au risque de se perdre... Il faut dire que le célibat est devenu un marché et les célibataires une cible marketing ! D'ailleurs, bon nombre de « conseils » dispensés par les revues ou agences pour célibataires ne font qu'encourager cette dispersion entre des expériences sportives, des sorties en groupe, des stages de développement personnel et des rencontres éphémères... Les célibataires souffrent ensuite de s'entendre reprocher leur égoïsme ou leur dilettantisme, alors qu'ils font tout cela dans le but justement de se connaître mieux et de se préparer à la rencontre.

3) **Oubli de l'amitié.** Préoccupés, pour ne pas dire obsédés, par la rencontre d'un conjoint potentiel, bon nombre de célibataires, essentiellement des femmes entre 25 et 35 ans, ne semblent plus disponibles pour s'engager dans des relations d'amitié. C'est-à-dire des relations gratuites où l'autre est peu à peu découvert, apprécié et aimé pour ce qu'il est. Il faut dire aussi que, du fait d'installations en couple de plus en plus précoces, bon nombre de jeunes adultes n'ont pas pris le temps de vivre quelques belles amitiés de jeunesse. Pourtant, ne serait-ce que pour déployer sa capacité d'aimer, le célibataire peut s'entraîner à aimer d'amitié.

3^e attitude : DES RECHERCHES DE FÉCONDITÉ

Parce que la recherche d'une fécondité à sa vie est inscrite dans le cœur de tout un chacun, cette recherche est d'autant plus ardente quand on ne peut s'inscrire dans la chaîne des générations, en transmettant la vie.

1) **Survalorisation de l'enfant.** Bon nombre des « valeurs » mises en avant actuellement (spontanéité joyeuse, créativité ludique, immédiateté dans la satisfaction...) correspondent au monde de l'enfance. Avoir et vivre avec des enfants apparaît donc nécessaire pour « être dans le coup », et les adultes qui n'en ont pas (célibataires ou couples stériles) se sentent mis à l'écart, voire « ringardisés ». Du coup, bon nombre de femmes célibataires (y compris parmi les chrétiennes) se pensent « obligées » d'avoir ou d'élever des enfants, quitte à vivre avec un homme divorcé, père de famille.

2) **Reconnaissance exclusive par le travail.** Certes, un travail, même très gratifiant, ne peut suffire à l'épanouissement d'une personne. Mais la tentation est grande de « compenser » par une réussite professionnelle ce qui apparaît comme un échec affectif. D'autant que carriérisme ou activisme peuvent se trouver encouragés par un discours ambiant – y compris dans les milieux chrétiens – entretenant la confusion entre efficacité et fécondité. Cette reconnaissance sociale exclusive par le travail pénalise les célibataires qui connaissent le chômage ou qui exercent une profession peu valorisante socialement. Une telle focalisation sur la réussite professionnelle risque, de plus, de handicaper la rencontre : que peut m'apporter cet homme/cette femme s'il ne gagne pas au moins autant que moi ?...

3) **Peu de modèles de célibataires laïcs.** Ceci dit, il existe relativement peu de figures connues de célibataires chrétiens non consacrés, ayant su donner un sens et une fécondité à un état de vie non choisi au départ, qu'il s'agisse d'une œuvre scientifique ou artistique ou de l'exercice d'une profession à forte dimension humaine ou sociale. On peut bien sûr citer : Robert Schuman le « père de l'Europe » ; l'historienne Régine Pernoud ayant consacré sa vie au Moyen Âge (décédée en 1996) ; Jean Vanier, fondateur de la communauté de l'Arche ; le comédien Michaël Lonsdale (que nous avons tous revu récemment dans le magnifique « Des hommes et des dieux ») ; le botaniste Jean-Marie Pelt, fondateur du Centre européen de biologie à Metz... Mais sans doute existe-t-il d'autres célibataires laïcs qui témoignent tout autant d'une bienveillante disponibilité et d'une généreuse intelligence.

II – TROIS GRÂCES

Un célibat non choisi peut apprendre à être comblé autrement.

1^{ère} grâce : CHERCHER DIEU DANS SON CÉLIBAT

Tout célibataire chrétien est amené tôt ou tard à s'interroger sur « le projet de Dieu » pour lui : Dieu est-il responsable de mon état de vie ? Ce qui amène à s'interroger sur les images que l'on a de Dieu.

1) **Les images de Dieu.** S'agit-il d'un Dieu tout puissant qui a tout prévu (suivre le parcours fléché jusqu'à l'âme-sœur) ? S'agit-il d'un Dieu exigeant, tatillon (faire sans cesse de nouvelles démarches de prière, de pèlerinage, pour mériter de se marier) ? S'agit-il d'un Dieu indifférent (se débrouiller) ? Non, aucune de ces trois images n'est la bonne... Car le Dieu révélé par le Christ est un Dieu incarné, qui se fait proche de chacun et invite à inventer sa vie avec Lui. Apparaît alors une contradiction entre la promesse du Christ, (« Demandez et vous recevrez ») et la demande légitime du célibataire (aimer et être aimé) qui semble ne pas être entendue. Cette contradiction est

(un peu) comparable à elle qu'ont connue les apôtres le Samedi saint : de même que les disciples se sont demandés si Jésus ne les avait pas bernés (cf. tristesse désabusée des 2 compagnons sur la route d'Emmaüs), le célibataire qui compte sur le Seigneur s'angoisse et s'attriste : et si toute ma vie n'allait que vers le néant ? C'est la mise à l'épreuve de la foi devant le tombeau. Avec deux solutions : le désespoir ou la confiance (redoublée).

2) Relecture de vie. Donner (et redonner) sa confiance à Dieu suppose de pouvoir relire régulièrement sa vie, sous son regard, pour y repérer des signes de son Amour. Seule la certitude d'avoir déjà reçu des preuves de l'Amour de Dieu (à commencer par le don de la vie !) peut donner l'envie d'ouvrir son cœur plus grand, pour accepter d'aimer autrement, pour entrer davantage en communion avec le Seigneur. « *Seules la lumière de la foi et la méditation de la Parole de Dieu peuvent permettre toujours et partout de reconnaître Dieu en qui nous avons la vie, le mouvement et l'être* » (décret « Apostolicam actuositatem », 1965). Il s'agit là d'un acte de foi à poser par le célibataire : croire qu'avec Dieu ma vie va vers la Vie.

3) La Pâque du célibataire. Ce qui est apparemment signe de mort (non communion conjugale, non fécondité charnelle, non transmission de la vie) devient, avec Dieu, signe de vie. Il s'agit là d'un passage (Pessah, Pâque) de la mort à la vie... Au fur et à mesure que cette Pâque est traversée (à plusieurs reprises), une fécondité est donnée à la personne célibataire. Une fécondité qui n'est pas de l'ordre des talents ni des œuvres, mais de la disponibilité : accepter que l'inaccompli de sa vie soit comblé par Dieu (*caeli-beatus*). Un Dieu qui s'est engagé à donner à chaque homme « *une aide (ezer) qui lui soit accordée* » (Gn 2,18) ; ce qui l'engage, du fait de sa Parole qui est Vérité, à se porter Lui-même à l'aide du célibataire, à se manifester à lui d'une manière particulière. Ainsi le célibataire qui accepte de passer par sa Pâque, de se reconnaître pauvre et d'offrir cette pauvreté qu'il n'a pas choisie peut recevoir bon nombre de grâces et de bienfaits. Il peut être alors fécond, i.e. source de grâces pour les autres autour de lui, dans un cercle qui s'élargit sans cesse.

4) Une autre fécondité. Le célibataire qui accepte de ne plus être maître de sa vie (nos histoires sont toujours plus vastes que nous) et de se rendre disponible à l'Esprit pour servir la communauté humaine (chacun selon ses charismes), devient fécond. Car l'invitation de Dieu « *soyez féconds et multipliez vous* » concerne l'humanité entière et Jésus a dit que « *Celui qui demeure en moi et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruits* » (Jn15,5). Le don de soi étant porteur de joie, la personne célibataire va répandre de la joie autour d'elle et découvrir des perspectives nouvelles. Pourquoi pas, alors, envisager une consécration dans un célibat qui semble devoir durer ?

2^e grâce : TROUVER DIEU DANS SON CÉLIBAT

En général, les célibataires disposent de plus de temps que les personnes mariées pour prier et pour être disponible à ceux qui les entourent. Ils ont donc la chance de pouvoir plus aisément « *s'inquiéter des affaires du Seigneur* » (I CO 7,34), c'est-à-dire travailler à l'approfondissement de la Parole de Dieu et à l'avènement de son Royaume.

1) Dans l'Ancien Testament. Le terme célibat n'apparaît pas. Au contraire, l'homme et la femme sont clairement invités à s'unir et à procréer, dès les premières lignes de la Genèse : « *soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la* »

(Gn 1,28). Et aussi : « *il n'est pas bon pour l'homme d'être seul. Il faut que je lui fasse une aide (Ezer) qui lui soit assortie* » (Gn 2, 18). Puis, il est dit, à propos de l'homme (et de l'homme seulement) : « *C'est pourquoi il quitte son père et sa mère pour s'attacher à sa femme et ils deviennent une seule chair* » (Gn 2, 24). D'où l'obligation, dans le monde de l'AT, de se marier, pour perpétuer les générations, puis, à partir du retour d'Exil, pour donner éventuellement naissance au Messie annoncé. Pourtant plusieurs textes prophétiques vont affirmer qu'il est plus important, en vue de la vie éternelle, de suivre les commandements de Dieu que d'avoir des enfants : « *Heureuse la femme stérile qui est sans tâche (...)* Mieux vaut ne pas avoir d'enfants et posséder la vertu, car l'immortalité s'attache à sa mémoire » (Sg 3,13) ou « *Yavhé parle aux eunuques qui observent mes sabbats et choisissent de faire ce qui m'est agréable : je leur donnerai un nom meilleurs que des fils et des filles ; je leur donnerai un nom éternel qui jamais ne sera effacé* » (Is 56,3).

2) **Avec Jésus, tout change.** S'il ne s'est pas marié, c'est pour se con-juguer (joug conjugal) avec tous. Et, parmi ses disciples, il n'établit aucune différence entre ceux qui sont mariés et ceux qui ne le sont pas. D'ailleurs, les évangiles, se focalisant sur la démarche de foi et d'espérance des personnes que rencontrent Jésus, ne mentionnent que rarement leur statut matrimonial ou familial. Les seuls textes évangéliques faisant référence à un conjoint ou à des enfants concernent la Samaritaine qui en est à son 5e mari (Jn, 4), la Cananéenne dont la fille est tourmentée par un démon (Mt 15, 22) et le chef de la synagogue Jaïre dont la fillette est mourante (Mc 5,22). Bref, avec la Nouvelle Alliance, le mariage cesse d'être une nécessité « naturelle » ou une fatalité subie : seule compte l'identité unique de chaque fils et de chaque fille de Dieu.

3) **Comprendre les trois types d'eunuques.** Le terme d'eunuque est plus péjoratif que d'autres (cf. « ivrogne » ou « glouton » employé à propos de Jésus par ses ennemis) car il contient l'idée de mutilation : l'eunuque (mais pas le célibataire) vit dans son corps une mutilation intime et définitive qui atteint sa masculinité, qui brise sa fierté et qui entraîne l'impuissance à entrer en communion par le don de son corps et à donner la vie. Ailleurs dans les évangiles, la mutilation (de l'œil, du pied, de la main...) vise à éviter le péché, à cause de l'exigence radicale de l'Evangile : « *si ta main est pour toi une occasion de péché, coupe la ; mieux pour toi entrer manchot dans la Vie que de t'en aller avec tes deux mains dans la géhenne* » (Mc 9,44). Il n'en est pas de même des eunuques pour le Royaume, car ce n'est pas pécher que de se marier : « *Si cependant tu te maries, ce n'est pas un péché ; et si une jeune fille se marie, ce n'est pas un péché* » (1Cor 7, 28). Entrer dans la voix des eunuques n'est pas pour éviter le péchés (tous les chrétiens doivent l'éviter).

Alors comment rapporter ce passage évangélique sur les eunuques (Mt 19,10) au célibat ? A côté « *des eunuques nés ainsi du sein maternel* » (personnes restées célibataires du fait d'un handicap physique ou psychique, ou à celles ayant une orientation homosexuelle profonde) et « *des eunuques rendus tels par les hommes* » (célibats s'enracinant dans des blessures affectives, des traumatismes d'enfance...), il y a ceux « *qui se sont eux-mêmes rendus tels à cause du Royaume des cieux* » (célibats choisis et consacrés à Dieu). Ce qui permet de penser que, dès lors qu'un célibat non choisi initialement (tel l'eunuque de type 1 ou 2) est vécu avec le Christ, il peut devenir un célibat pour le Royaume (eunuque de type 3) et donc porteur de fécondité ! A noter : le Christ, non seulement ne prononce aucune exigence ou condamnation à propos de l'un ou l'autre de ces 3 types d'eunuque, mais ajoute même : « *comprenez qui peut*

comprendre ». Parce que, pour entrer dans le mystère du célibat, choisi ou non, il faut un cœur intelligent et respectueux.

3^e grâce : SE CONSACRER A DIEU DANS SON CÉLIBAT

Une consécration est une façon de faire de sa vie une offrande. Un célibat non choisi initialement peut être tout à fait « consacré à Dieu ».

1) Un engagement libre. Ce n'est pas la personne qui « se consacre » elle-même, mais c'est Dieu qui consacre la personne, avant même que celle-ci lui consacre sa vie. Une personne consacrée (de manière publique ou privée) s'engage à suivre le Christ – pauvre, chaste et obéissant – à travers les trois conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. « *Grâce à la profession des conseils évangéliques, les traits caractéristiques de Jésus deviennent visibles au milieu du monde* » (exhortation apostolique post-synodale « *Vita consecrata* », 1996). La personne célibataire qui, au bout d'un certain nombre d'années de maturation, choisi d'offrir librement son célibat à Dieu, est appelée elle aussi à vivre ces 3 conseils, mais d'une autre manière que des religieuses ou des vierges consacrées.

2) Pauvreté. « *Heureux les pauvres de cœur, le Royaume des cieux est à eux* » (Mt 5,3) : seule béatitude (avec la dernière) à être au présent. Le célibataire vit dans une pauvreté de cœur assumée, comparable à celle de la reine juive Esther qui priait ainsi : « *Viens à mon secours car je suis seule et je n'ai d'autre recours que Toi* » (Est 4,17). Dans une société où l'on cherche à être protégé et comblé, les célibataires peuvent alors apparaître comme des boussoles rappelant que l'unique besoin des hommes est celui d'un Dieu d'Amour. Le célibat met (socialement, économiquement, politiquement) du côté des pauvres, du côté des « vaincus de l'histoire » (cf. Johan-Baptist Metz). Reconnaître sa pauvreté en tant que célibataire, ce n'est pas s'apitoyer sur son sort mais c'est y voir au contraire la promesse d'un amour encore plus grand de Dieu et de l'Eglise à son endroit. « *Il faut encore faire mémoire de certaines personnes qui sont, à cause des conditions concrètes dans lesquelles elles doivent vivre – et souvent sans l'avoir voulu –, particulièrement proches du cœur de Jésus et qui méritent dont affection et sollicitude empressée de l'Eglise et notamment des pasteurs : le grand nombre des personnes célibataires* » (CEF n° 1658).

3) Chasteté. Cette vertu est proposée à tous, célibataires et mariés, comme régulation équilibrée de la sexualité. Selon la Tradition, la chasteté proposée aux consacrés doit se vivre dans le célibat. La chasteté que vit la personne célibataire se vit dans la continence et porte donc sur le renoncement au plaisir sexuel (ce qui signifie d'être au clair avec ses capacités de séduction). Cette continence chaste, généralement, s'atteint progressivement (cf. « loi de gradualité » en théologie morale), au fil de la maturation affective et sexuelle, avec parfois des « chutes et rechutes ». Car nul n'est maître à 100% de sa sexualité... Bref, la chasteté ne vise pas à réprimer mais à construire, en vue d'une plus grande fécondité relationnelle. A la différence des religieux/religieuses qui ont, dès leur jeunesse et dans la joie, renoncé à chercher l'amour conjugal, les célibataires laïcs y renoncent dans la contrainte et parfois dans les larmes. Mais en entrant humblement dans cette voie proposée, on constate que cette chasteté n'entrave pas l'épanouissement de son corps (sa masculinité ou sa féminité reste entière), ni de son affectivité (on peut continuer de recevoir et de donner de la tendresse).

4) Obéissance. Certes, un tel type de célibat consacré ne se vit pas dans l'appartenance à un institut religieux ou séculier, ni dans la vie communautaire. Le célibataire n'a donc pas à obéir à un supérieur religieux, même si cette consécration peut se vivre en s'engageant dans une famille spirituelle (communauté de laïcs, mouvement de spiritualité ignacienne, communauté nouvelle...). Cependant, la personne consacrée poursuit sa vie professionnelle, familiale, amicale, associative, ecclésiale... en tenant compte des événements pour les écouter (au sens d'ob-éir) et pour y répondre (après discernement). En ce sens, on peut parler d'une obéissance aux appels que la vie propose, qu'il s'agisse de responsabilités professionnelles, de soutien à des parents âgés, d'entraide de voisinage... Bref, le célibataire peut se mettre à l'écoute obéissante de la Parole dans tous les lieux concrets où il est envoyé...

Conclu

Ce n'est peut-être pas un hasard s'il y a de plus en plus de célibataires dans nos sociétés occidentales déchristianisées... Comme s'il était nécessaire que des laïcs non mariés (donc plus disponibles) acceptent de se donner à Dieu (autrement que des prêtres et des religieux) pour témoigner de son Amour dans leur vie quotidienne...

Peut-être alors y a-t-il à imaginer des formes nouvelles de vie qui répondent aux besoins contemporains ? Pourquoi ne pas réinventer des formes d'entraide entre célibataires chrétiens sous forme de rapprochement chaleureux, actif et bien inséré dans un quartier, dans une commune ? Je pense à une forme de « béguinage moderne » vue à Louvain-la-Neuve (Belgique) : depuis 1995, une douzaine de retraités de tout état de vie (mariés, divorcés, veufs et célibataires, dont un prêtre retraité) ont choisi de s'installer dans diverses habitations d'un même quartier neuf autour de projets et d'engagements vécus ensemble (conseil municipal, soutien scolaire, visite de malades, animation paroissiale...) et avec temps de prière quotidien et entraide fraternelle. Un tel « béguinage moderne » permet de se retrouver en communauté (sans toutefois mettre en commun ses biens) pour assumer ensemble un service social ou pastoral, en lien avec la ville ou un lieu d'Église proche.